



CT DGAC du 24/11/2015

Le 24 novembre, Marie-Claire Dissler (SG) a présidé une réunion du CT DGAC.

FO était représenté par : - Christophe Mazin, Adeline Gaugry (SNPACM)
- Olivier Richard et Pierre Courbarien (SNICAC)
- Cédric Faure et Sébastien Belnou (SNNA)

1) Projet de décret sur régime disciplinaire des ouvriers d'Etat :

Un projet de décret modifiant l'organisation des commissions de discipline des ouvriers d'Etat de la DGAC, du BEA et de l'ENAC est présenté. FO réclame depuis longtemps que les textes régissant les ouvriers soient révisés et publiés. Ce corps souffre de trop de négligences à ce sujet. Le projet est donc un pas en avant, même si FO regrette la difficulté potentielle de composer des commissions en accord avec les exigences du texte (groupe au moins égal à celui de l'agent concerné), issues des règles de la Fonction Publique.

Vote : FO s'est abstenu.

2) RIFSEEP : application aux corps administratifs et à la filière sociale de la DGAC.

Un décret portant création d'une indemnité spécifique de technicité (dite "prime satellite") est proposé. Elle doit permettre le maintien indemnitaire actuel et permettre des revalorisations dans les futurs protocoles.

FO rappelle son opposition à la mise en œuvre du RIFSEEP depuis sa création par la FP en mai 2014.

Suite au préavis de grève de FO et du SNCTA en juin 2015, nous avons obtenu la création d'une prime satellite. Le projet de texte, validé en CT et qui concrétise la création de cette prime, va partir à la signature de la FP et du Budget.

A la demande de FO, le SG s'est engagé à organiser, début janvier, une réunion sur les critères de gestion du RIFSEEP pour les personnels administratifs concernés en 2016.

3) Astreintes au SNA/Antilles Guyane :

L'administration propose d'intégrer le SNA Antilles-Guyane dans la liste des services DGAC soumis à astreintes techniques. FO et les autres OS ont demandé une reprise du dialogue social local, ainsi qu'un respect dans l'ordre du traitement de ce point. Le CT local n'ayant pas encore eu lieu, la DSNA a proposé de retirer ce point de l'ordre du jour.

4) Versement de la PRC aux agents concernés par les restructurations :

Suite à une demande des OS au CT d'octobre, l'administration a présenté un état des versements de PRC. Au 23/11/2015, 92 demandes ont été effectuées. 16 ont été versées, 64 le seront entre novembre et janvier. 14 sont en cours de traitement.



Juste après le CT, a eu lieu une autre réunion entre le SG et les OS consacrée au bilan social 2014 et aux effectifs DGAC.

- Bilan social 2014 :

Le document bilan social 2014 a été remis en séance. Il s'agit d'un document contenant de nombreuses informations intéressantes relatives aux personnels, aux rémunérations, à la formation, aux conditions de travail Il est disponible sur Bravo Victor.

- Effectifs DGAC :

FO et d'autres OS demandaient cette réunion depuis ...début 2015 !

L'administration avait donc eu le temps de s'y préparer... et pourtant les documents qu'elle a remis aux OS juste avant la réunion étaient tous erronés. La Secrétaire générale a admis qu'il fallait que le SG travaille sur ce sujet et refasse un point précis aux OS.

FO attend notamment :

- Un bilan précis des effectifs (arrivées/départs par corps) de 2013 à 2015.
- Un tableau listant les effectifs par corps et services au 1^{er} janvier de chaque année.
- Des prévisions de départs à la retraite pour les 5 prochaines années.

Toutes les OS ont alerté l'administration sur les difficultés croissantes pour les agents de la DGAC et de l'ENAC d'assurer leur mission correctement dans un contexte de baisse des effectifs depuis 2008 (- 1000 ETP). La politique du gouvernement doit s'infléchir. Le courrier intersyndical adressé au Premier Ministre et signé par toutes les OS représentées en CT, va dans ce sens.

Pour FO, il est inenvisageable que le prochain protocole ne permette aucune négociation sur les effectifs (pour 2017 et 2018), comme au précédent.

